



Terre saine
Communes sans pesticides



Journal Municipal d'Aurignac
décembre 2021

Inf'Aurignac



L'édito
du Maire



AURIGNAC
UNE COMMUNE DES
TERRES D'AURIGNAC

Jean-Michel Losego

Depuis que vous m'avez confié la charge de la conduite des affaires municipales, nous vous informons des projets pour la commune et de leur avancée, tenant compte chaque année des résultats comptables de l'exercice budgétaire écoulé et des prévisions pour l'année en cours : c'est le Journal Municipal diffusé avant l'été qui « traditionnellement » vous donne ces informations. Cette année, ce calendrier n'a pas été possible ; le Conseil municipal a bien voté et approuvé le Compte Administratif 2020 et adopté le Budget Primitif.

Mais à quoi eut servi de présenter des colonnes de chiffres, censés correspondre à l'activité programmée de l'équipe municipale : des prévisions comptables sans lien avec la réalité actuelle ? Sachant que les précisions sont rebattues presque quotidiennement en ce moment.

Nous avons préféré illustrer la réalité de notre engagement par les actions menées à bien, l'investissement aujourd'hui pour demain, les éléments tangibles favorables à la notoriété d'Aurignac.

Depuis deux ans, la crise sanitaire et ses aléas nous contraignent à donner la priorité à l'organisation matérielle et à la sécurité de nos concitoyens. Ce travail, chronophage pour les agents et les élus, est indispensable ; cependant nous ne renonçons à aucune de nos ambitions pour Aurignac.

Nous avons simplement adapté notre travail aux circonstances : nous avons développé le concept d'ambition raisonnable et opportuniste, ou « comment utiliser les réalités pour se mettre au service de l'intérêt collectif... »

Quand nous commençons un chantier, nous l'envisageons donc dans sa globalité et dans une logique d'ensemble pour le village. Nous n'avons pas à y revenir, ce qui est fait est fait !

La salle de danse au-dessus de l'espace Saint-Michel a été rénovée en « profitant » de l'arrêt forcé des activités dues à la pandémie ; aujourd'hui tout l'étage est fini, ainsi que les escaliers. Dans cette même logique, l'opportunité de refaire les vestiaires du stade s'est présentée et nous l'avons saisie. Nous poursuivrons avec volontarisme la rénovation et la requalification de nos bâtiments publics ; le camping municipal est l'objet de toutes nos attentions pour les années à venir et, pour déjà tous ensemble créer un élan citoyen et travailler à un premier rafraîchissement de ce lieu cher à beaucoup d'Aurignacais, une première journée citoyenne vous sera proposée le samedi 14 mai, en vue de la réouverture printanière. Nous réfléchissons à construire un projet d'investissement par tranches sur plusieurs années pour que cet atout communal retrouve toute sa place dans notre logique de développement, dont le cadre est en partie posé avec l'obtention du label « Terre Saine commune sans pesticide » après celle du label « Station verte » ; l'attribution du 1^{er} prix départemental du concours de La Dépêche Mon Beau Village dans la catégorie « Environnement » vient conforter cette reconnaissance.

Notre idée d'une ruralité dynamique nous conduit vers un modèle de croissance vertueux, passant par un tourisme vert, respectueux de nos patrimoines culturels, historiques et naturels, qui sont nos indéfectibles atouts. C'est pour cela que leur sauvegarde est une priorité et que les travaux d'urgence au château se sont imposés, autant que l'arrêt des pesticides : notre avenir est en jeu.

Nous veillons également aux investissements fonciers et matériels ; la salle paroissiale est désormais propriété de la commune et fera l'objet de travaux en régie dans le futur. Nous investissons d'ailleurs pour que nos agents soient équipés d'un matériel de professionnels, ce qu'ils sont, pour un travail rendu de haute qualité.

Ces ambitions pour la commune ont un coût maîtrisé, puisque la fiscalité communale n'a augmenté que deux fois au précédent mandat. Il faudra les relever un peu l'an prochain, pour la première fois de ce mandat, mais toujours dans une finalité d'investissement pour un mieux-vivre ensemble des habitants de notre village.

Ainsi l'école maternelle sera prochainement profondément rénovée pour, dans les décennies à venir, accueillir au mieux ceux qui bâtiront l'Aurignac de demain.

Voilà notre état d'esprit en cette fin d'année 2021 : dynamique et volontaire !! Ce même dynamisme, vous l'avez peut-être constaté au niveau commercial dans notre centre-bourg ; il illustre bien l'attrait de notre village, car on le sait vivant ; nous souhaitons la bienvenue à tous et sommes prêts à accueillir encore !



Rénovation des vestiaires du stade



Annoncés dans le *Journal Municipal* de mai 2019, les travaux d'accessibilité ont été réalisés pour permettre à tous l'accès au stade et à ses équipements : création d'un cheminement piétonnier, d'une place de parking pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et d'une plateforme en sol dur permettant l'accès direct à la tribune PMR (avec 5 places réservées PMR) accompagnés d'une mise aux normes des vestiaires (toilettes, douches, locaux divers). Objectif municipal revendiqué, la mise à disposition pour tous les sportifs et toutes les sportives d'un équipement moderne est désormais effective. L'engagement de la municipalité dans une gestion

budgétaire maîtrisée est respecté, le subventionnement de ce projet s'effectuant au taux maximal.

La saison régulière des équipes de football et de tennis, la tenue de grands tournois, l'accueil régulier de groupes d'enfants, l'organisation de compétitions de sport adapté pourront avoir lieu dans de bonnes conditions, reflétant bien la volonté de notre dynamique collectivité sportive et villageoise.

Cette opération, dont la majeure partie a été effectuée en régie par nos agents techniques, va fournir des espaces de qualité, rationnels dans leur aménagement et confortables dans leur utilisation.

Hygiène et confort sont au rendez-vous ... les toilettes à la turque sont désormais un souvenir... !

Les différents vestiaires, entièrement repeints, sont flambants neufs ; les douches ont été entièrement rénovées (plomberie et carrelage) et la pose de siphons permet un nettoyage facile et optimal. Les féminines disposent également d'une douche.

L'accessibilité est garantie à toutes et tous, avec la réalisation d'un vestiaire et de toilettes supplémentaires totalement adaptés aux PMR.

L'ensemble des locaux est équipé de détecteurs de présence, bonjour les économies, fini « les oublis » !

À l'extérieur, un abri PMR a été bâti pour accueillir le public, notamment en fauteuil roulant, venu assister au tennis d'un côté ou au football de l'autre.

Le coût des travaux effectués par les entreprises extérieures locales est de 51 411€ HT ; les différents honoraires représentent 6 879€ HT ; le montant total des fournitures du chantier effectué en régie s'élève à 13 380€ HT soit **71 671€ HT de dépenses**. Sur l'ensemble de cette somme, le Conseil Départemental de Haute-Garonne nous a accordé 35 % de subventions (hors honoraires), la Région 15 % sur l'ensemble, l'État 30 % sur l'ensemble grâce à la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Ce montage, réalisé notamment par le travail de nos agents administratifs, nous permet de contenir la dépense d'autofinancement à **20 % du coût total, soit 14 340 €,** sur les fonds propres de la commune.

Un vrai travail en équipe coordonnée des élus et des différents agents de la commune ... pour une réalisation de qualité au service de l'intérêt général.



Travaux de rénovation à la piscine



Les vestiaires du stade ne sont pas le seul équipement du complexe sportif à se voir restauré et requalifié. Déclarée « équipement territorial structurant » par la 5C selon sa compétence, la piscine d'Aurignac a fait l'objet d'une première tranche de travaux, garantissant la fin des fuites par une étanchéité parfaite et une esthétique nouvelle, pour une rénovation complète des bassins qui devrait ravir le public aurignacais et les visiteurs.

Toujours réalisés par la Communauté de Communes, d'autres investissements conséquents sont prévus après la prochaine saison, en amélioration de la qualité de prestation de cet équipement sportif et de loisir, pour le meilleur service rendu aux nombreux utilisateurs, Aurignacais et touristes, en période estivale.

Travaux d'urgence au Château et mise en valeur du patrimoine

Notre calendrier d'investissement a été une fois de plus bousculé par la réalité. Des éboulements avaient été constatés sur la façade nord-est du château comtal, classé monument historique, et il devenait urgent d'agir. Après avoir monté un dossier de subventionnement et s'être mis en lien avec l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) le Conseil Municipal a voté en juillet pour donner son aval et les travaux ont débuté en octobre grâce au soutien financier de la Région, du Département et de la DRAC.

L'entreprise SELE de Mondouzil, agréée pour intervenir sur des monuments historiques, est en cours d'intervention pour sécuriser le site et sauvegarder notre patrimoine ; Il faudra certainement poursuivre ce travail lors d'une seconde programmation de travaux dès l'an prochain.

Cet été 1 400 personnes ont fréquenté le donjon en visite libre et plus d'une centaine dans le cadre de visites guidées. Plusieurs spectacles de notre saison culturelle ont eu lieu dans la cour du donjon, scène idéale et cœur vivant de notre village médiéval.

Nos projets sur l'année ont dû être adaptés à cette situation, mais aucun dossier n'a été refermé et notre volonté est intacte : notre patrimoine est notre richesse, il doit être entretenu et valorisé, dans sa structure même, mais aussi dans sa mise en valeur historique, culturelle et touristique.

Notre action porte concomitamment sur tous ces domaines avec la création de jardins médiévaux, la mise en place de visites guidées par des personnels qualifiés, le développement de notre saison culturelle et le soutien aux associations qui œuvrent pour rouvrir un sentier touristique autour du village médiéval ou qui aident au financement de réalisations à caractère patrimonial.



Label Terre Saine



Dès 2014 l'équipe municipale s'est intéressée aux thématiques environnementales, avec le double objectif de développer des pratiques vertueuses et durables préservant la santé de nos concitoyens, l'avenir de notre planète et de réduire les dépenses de fonctionnement au profit de la préservation de nos capacités d'investissement.

- les produits phytosanitaires ont été supprimés dans toutes les activités de nos équipes ;
- nous avons investi dans un véhicule électrique car nous avons été retenus dans le programme TEPCV (Territoire à Énergie Positive et Croissance Verte) ;
- nous avons candidaté auprès du Conseil Départemental et nous avons

bénéficié de la pose d'une borne de recharge électrique sur la commune.

De nombreuses autres actions ont été engagées et nous avons alors adhéré à la Charte régionale « Zéro phyto », obtenant le niveau « Terre Saine ». Il nous a été indiqué que le label national, délivré par le Ministère de la transition écologique était à notre portée au vu du travail engagé. C'est ainsi qu'Aurignac a été rapidement et officiellement labellisée « Terre Saine commune sans pesticides » grâce au travail de fond accompli depuis plusieurs années par les agents, les citoyens et les élus.

C'est lors du congrès des Maires de France à Paris que Jean-Michel LOSEGO s'est vu remettre ce titre honorant toute la communauté villageoise.

Nous poursuivons nos engagements pour un avenir plus écocitoyen, gage d'une image positive pour développer un tourisme respectueux de nos patrimoines architecturaux et naturels préservés.

Le label Terre Saine nous engage, tout comme le label Station Verte obtenu en 2019 ; ils nous engagent à valoriser et développer ce qui constitue notre identité rurale mais en ayant soin de le protéger et de le conforter pour les générations futures : nos patrimoines, qu'ils soient de pierre ou de verdure, sont faits de traditions et de modernité et c'est bien ce qu'apprécient, aujourd'hui, ceux qui viennent découvrir ou redécouvrir nos Terres d'Aurignac.

Investissement matériel

La composition de notre équipe d'agents techniques permet, selon les besoins, soit une polyvalence d'action pour l'entretien courant de la commune et de ses bâtiments, soit la mobilisation de compétences professionnelles spécifiques (électricité, plomberie, peinture, maçonnerie, jardinage, conduite d'engins) pour effectuer des travaux en régie.

Notre politique municipale de gestion de projet s'appuie sur la force de réelles capacités techniques et la souplesse de programmation des chantiers. La seule référence aux travaux cités dans ce Journal indique l'efficacité du dispositif : l'équipe sait adapter son organisation selon les contingences du moment et les opportunités d'action en conséquence. Le résultat d'exécution supporte aisément la comparaison de qualité avec la prestation d'une entreprise ; le suivi des opérations en toute proximité permet une réactivité d'ajustement si nécessaire ; in fine la charge budgétaire, mieux anticipée, reste maîtrisée. L'équipement en matériels performants est une condition de bonne pratique de service rendu à la collectivité ; à ce titre, les achats opérés permettent de rationaliser les dépenses d'investissement, pour plus de réalisations effectives à un moindre coût, mais aussi d'améliorer les conditions de travail de nos agents et de diminuer les risques professionnels.



Ces outils donnent de l'autonomie d'action et de la réactivité adaptative à nos personnels techniques.

Cette année nous avons remplacé le tracteur si utile en de multiples occasions et fait l'acquisition d'un broyeur d'accotements ; un broyeur de branches permet de produire notre propre BRF (Bois Raméal Fragmenté), une nouvelle débroussailleuse et des souffleurs équipent les espaces verts.

Un marteau perforateur « sans fil » a facilité la pose de la numérotation des habitations et servira dans bien d'autres circonstances, une sableuse nous permet de décaper tous les matériaux et de rénover à notre idée et enfin une lame de déneigement nous permettra en cas de besoin d'être réactif face aux intempéries.

La Salle Paroissiale est désormais Salle Municipale

Depuis le 17 Novembre, la commune est officiellement propriétaire de l'ancienne « salle paroissiale », face à l'école maternelle. Idéalement située au cœur du village et à deux pas des écoles, cette salle était une opportunité pour répondre aux projets de la Municipalité. Décidé à acquérir ce bien, le Conseil Municipal a voté pour l'activation du droit de préemption du Maire.

Après l'incendie de l'ancienne salle des fêtes, Place du Lavoisier, la commune louait la salle paroissiale pour répondre aux besoins d'activités associatives et sociales ; une fois rénovés, la salle et ses abords offriront des espaces conviviaux et rationnels, adaptés à la vie associative foisonnante de notre village.

L'acquisition s'est réalisée au prix négocié de 80 000€ avec 2 241,80€ de frais notariés.

La commune a sollicité et obtenu l'appui financier du **Conseil Départemental 31 à hauteur de 40 %** sur l'acquisition. Nous avons également bénéficié de **12,90 % d'aides de la Communauté des Communes 5C** sur l'ensemble de la dépense, sous la forme d'un fonds de concours alloué sur dossier.

Ces soutiens actifs de nos partenaires territoriaux conduisent à une charge de **financement par la commune de 47,10 %, soit 3 7680€** ; un emprunt bancaire est contracté pour 20 ans, induisant un total de 6 499€ de frais d'intérêts à l'échéance. Stratégiquement, cet investissement foncier va permettre de mieux répondre aux attentes de service rendu pour la collectivité et, en même temps, conforte le patrimoine communal d'un bien dont la valeur ira croissant.

Un patrimoine encore bien vivant à Aurignac !

Depuis 2018 le site d'Aurignac II, situé à quelques encablures de l'Abri préhistorique, fait l'objet d'une nouvelle campagne de fouilles archéologiques, ce qui n'avait plus été le cas depuis 1961 et les travaux de Louis Méroc.



Cet été, Mathieu LEJAY, chercheur au laboratoire « Traces » de l'Université Toulouse Jean Jaurès, et également géo-archéologue, a réalisé avec son compère Lars Anderson et une vingtaine d'étudiants en archéologie venus de toute l'Europe un travail de terrain pour exhumer du matériel archéologique et réétudier les éléments déjà conservés.

Cette nouvelle collection vient documenter et enrichir le matériel déjà existant et permettra des avancées sur la connaissance de la période de la Préhistoire que nous préférons, celle de l'Aurignacien, établie de moins 38 000 ans à moins 28 000 ans.

En 2022 Aurignac sera encore sous les feux de l'actualité scientifique et de la recherche avec une nouvelle campagne de fouilles, mais aussi d'études sur les archives et collections existantes.

L'ensemble de ces travaux pourra alors faire l'objet d'un article scientifique présentant le résultat de ces quatre années de travail.

Ce bouillonnement intellectuel a des retombées pédagogiques, au travers d'expositions au Musée de la Préhistoire, ainsi que d'animations et conférences de vulgarisation menées par les préhistoriens, en lien avec les animateurs du Musée : tous s'attachent à rendre le savoir accessible à chacun, scolaires ou grand public. Cette étude est également gage d'une vraie renommée internationale pour notre territoire.

La Préhistoire à de l'avenir à Aurignac et Aurignac a un avenir préhistorique !



Quatrième saison culturelle à Aurignac

C'était effectivement la quatrième saison culturelle organisée par la commune et les événements se sont succédé à un rythme soutenu. Les six spectacles directement organisés par nos soins (pour 4 en 2018), la Fête de la nature et les Médiévales se sont très bien déroulés.

Nos partenaires territoriaux ont également beaucoup contribué à la qualité de l'animation de notre bassin de vie, tel le Conseil Départemental avec les concerts de 31 notes d'été et les animations liées au Musée de la Préhistoire ; un « Facebook live » a également été organisé dans la cour du Donjon valorisant les animations, les produits et les lieux d'accueil locaux. La Communauté de Communes a également financé un concert dans le cadre de son festival « 100 % Comminges » et enfin les « Pronomade(s) » ont choisi de se produire deux fois à Aurignac, réunissant plus de 800 personnes en deux spectacles !

Pour la deuxième année consécutive, le Château est resté ouvert les deux mois d'été et ce, 7 jours sur 7, grâce au partenariat passé avec l'Office de Tourisme qui nous appuie dans nos projets.

En 2018, 2 402 personnes avaient été comptabilisées dans des spectacles, expositions, au Château et lors des Médiévales. Cette année ce sont 4 022 personnes qui auront participé aux différents événements et visites, soit une augmentation de plus de 67 % ... et ce malgré la conjoncture sanitaire défavorable ...

Notre patrimoine, que nous travaillons à sauvegarder, est mis en lumière et valorisé. Tous nos scolaires, de la maternelle au collège, bénéficient d'un spectacle au moins, à un tarif préférentiel, pour mettre la culture à la portée de tous. Les événements autour de la nature et de l'environnement viennent alimenter et illustrer le travail fait autour des labels.

Le développement des visites par des guides conférencières qui ont, à notre demande, créé un « produit », a trouvé un écho très favorable auprès des touristes. Ce parcours s'enrichira bientôt de la création de trois jardins médiévaux ; un premier sera inauguré en 2022.

Enfin une exposition photographique annuelle sur des supports extérieurs fixes viendra, ces prochaines années, animer artistiquement les saisons culturelles à venir et guider les visiteurs dans notre village.

La notoriété d'Aurignac grandit et le dynamisme commercial en est l'illustration la plus tangible ; malgré la période difficile que nous vivons, la revitalisation de notre centre de village n'est pas un vain mot mais bien une réalité, avec l'ouverture de plusieurs commerces et restaurants.



Compte tenu de la situation sanitaire la traditionnelle cérémonie publique des vœux du Maire est annulée.
Le prochain Journal Municipal, diffusé courant Janvier, vous présentera les vœux du Maire pour l'année 2022.
